

# LE PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

*Qu'est-ce que ça signifie pour l'enseignant?*

Le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (PAN) a officiellement été dévoilé le 30 mai 2018. Il est guidé par la vision « d'une intégration efficace et d'une exploitation optimale du numérique au service de la réussite de toutes les personnes, qui leur permettent de développer et de maintenir leurs compétences tout au long de leur vie ». Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a un important rôle à jouer afin de s'assurer que les acteurs qui composent le système éducatif québécois sont adéquatement outillés pour faire face à l'évolution et aux répercussions réelles des technologies sur l'éducation dans les années à venir. C'est pourquoi ce Plan, décliné en 33 mesures et centré sur l'humain, est évolutif et favorise l'agilité, l'adaptabilité et la collaboration. La mise en œuvre de ces actions s'échelonne sur une période de cinq ans, soit de 2018 à 2023.

Consultez le Plan d'action numérique et les tableaux synthèses officiels sur : [www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/plan-daction-numerique/](http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/plan-daction-numerique/)

## Comment ce plan va-t-il concrètement toucher l'enseignant dans sa pratique?

Le PAN vise d'une part à s'assurer que les professionnels de l'enseignement et les autres acteurs du milieu de l'éducation développent leurs compétences et leurs connaissances pour en optimiser l'usage pédagogique, notamment par une place accrue de la formation et de l'accompagnement en ce sens.

D'autre part, il s'assure que l'usage pédagogique du numérique est techniquement envisageable, c'est-à-dire en rehaussant l'équipement (disponibilité des appareils) et l'infrastructure technologique (par exemple, le wifi et le soutien technique).

À la lecture du PAN, on constate que les 33 mesures proposées répondent principalement à trois grands défis.

1

### Le leadership des acteurs et le perfectionnement professionnel

Pour stimuler l'émergence de pratiques pédagogiques novatrices, il est nécessaire d'encourager l'innovation, la prise de risque calculé, la tolérance à l'ambiguïté et le droit à l'erreur.

2

### L'utilisation optimale des outils numériques au service de l'enseignement et de l'apprentissage

Les outils et ressources éducatives numériques sont de puissants outils de création, de collaboration et de résolution de problèmes, et ils favorisent, entre autres, le développement de la curiosité et de l'esprit critique chez les apprenants. Le PAN vise à les rendre disponibles.

3

### La réduction de la fracture numérique

À la fracture numérique causée par l'accès inégal aux technologies numériques succède maintenant celle de la maîtrise des compétences numériques. Le PAN propose différentes avenues pour y pallier, notamment dès la formation initiale des enseignants.

## Un tour d'horizon des mesures

Les 33 mesures qui constituent le cœur du PAN sont le fruit de consultations à grande échelle à laquelle les acteurs des réseaux et la population ont été invités à contribuer. Elles se veulent un levier de la Politique de la réussite éducative, lancée en juin 2017. On y retrouve des éléments qui auront un impact significatif directement dans les classes. Pour en accélérer le déploiement, les milieux scolaires disposent d'enveloppes budgétaires nouvelles ou bonifiées. On vous propose ici un tour d'horizon des mesures qui semblent particulièrement motivantes pour les enseignants du primaire et du secondaire.

### La formation, l'accompagnement et le RÉCIT

La mesure 5 du PAN veut « favoriser la formation continue du personnel enseignant, professionnel et de soutien en matière de pédagogie numérique » par de la libération supplémentaire pour tous les enseignants. Pour sa part, la mesure 6 vient particulièrement renforcer le mandat de développement des compétences des élèves par l'intégration des TIC par des conseillers pédagogiques du RÉCIT (<http://recit.qc.ca>), une structure qui regroupe environ 120 personnes-ressources partout en province. Cette mesure bonifie leur présence au niveau local, régional et national afin d'accomplir leur rôle de formation, de soutien et d'accompagnement du personnel enseignant.

### L'acquisition d'équipement : beaucoup plus que des robots!

On a beaucoup entendu parler des « combos numériques », qui comportent une portion affectée à l'acquisition d'équipement faisant partie d'une liste préétablie d'outils liés à la robotique, d'appareils mobiles et d'équipements de fabrication numérique (comme des imprimantes 3D). L'autre portion essentielle de ces combos est la formation à l'utilisation de ces nouveaux équipements. Enfin, une mesure budgétaire distincte déjà existante, mais qui a été bonifiée, permet aussi aux milieux de compléter avec leurs propres choix d'outils technologiques. Par exemple, une école qui s'est procuré une flotte d'appareils mobiles dans le cadre des combos numériques pourrait décider de faire l'achat de robots au courant de l'année.

### Une nouvelle langue : la programmation

On note dans le PAN la volonté de créer un contexte favorable à l'enseignement de la programmation dans les écoles. La mesure 2 du PAN s'intitule d'ailleurs « Accroître l'usage pédagogique de la programmation informatique ». Elle vise à combler un écart important par rapport à d'autres provinces et pays dans l'apprentissage de ce que plusieurs qualifient directement de nouvelle forme de littératie. Pour y parvenir, les commissions scolaires et les écoles pourront profiter de différentes enveloppes, dont une soutiendra les milieux dans l'acquisition d'équipements de programmation et de robotique. À cet effet, il faut noter que pour la première année, des travaux de recherche action se poursuivront afin, entre autres, d'avoir une liste d'initiatives existantes et de les documenter. À terme, ces travaux permettront de proposer des scénarios concrets de déploiement afin que la programmation informatique soit utilisée dans la majorité des écoles primaires et secondaires du Québec, tant publiques que privées, d'ici l'année scolaire 2020-2021.

### Des projets innovants pour tous les milieux

La mesure 12, pour sa part, encourage les milieux scolaires à proposer des projets innovants. La mesure 14, quant à elle, prévoit la libération de données ouvertes afin de favoriser leur utilisation. Cela est particulièrement intéressant dans le cadre de la tenue de « hackathons », une bonne façon d'encourager l'innovation. Le leadership créatif est donc à l'honneur pour soutenir le virage numérique de l'école québécoise.

### Les ressources éducatives numériques en renfort

Dans le cadre de la mesure 11, qui vise à soutenir l'acquisition et le développement de ressources éducatives numériques (REN), il deviendra plus facile pour les écoles de se procurer des abonnements à des produits en ligne qui répondent à leurs besoins. De plus en plus, ces types de contenus et d'applications trouvent leur place dans les classes, aux côtés ou en complément d'outils traditionnels. D'ailleurs, une plateforme nationale qui sera déployée dans le cadre de la mesure 15 du PAN permettra aux milieux

de connaître plus facilement les ressources disponibles et d'être guidé pour les choisir. La mesure 28, pour sa part, encourage la collaboration entre les acteurs du système éducatif québécois et les entreprises du secteur des technologies éducatives (ed-tech) pour développer des technologies étroitement liées aux besoins en éducation. Cette mesure consolidera l'écosystème d'innovation consacré à l'enseignement et à l'apprentissage.

### Et quand ça bogue?

Ouf! Assurer un soutien technique adéquat fait heureusement aussi partie des mesures du PAN! En effet, la mesure 31 prévoit précisément des sommes pour « offrir du soutien aux usagers des établissements pour les appareils numériques dédiés à la pédagogie ».

Voilà quelques mesures qui, selon nous, auront beaucoup d'impact dans la pratique quotidienne des enseignantes et enseignants!

--

*Pour en savoir plus, il est possible de se référer au site Web du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec ([www.education.gouv.qc.ca](http://www.education.gouv.qc.ca)). ■*

### L'intégration du numérique en classe vue par les gestionnaires

L'École branchée s'intéresse aux défis de l'intégration du numérique à l'école du point de vue des cadres scolaires. Retrouvez différentes idées pour inspirer le leadership sur :

<https://ecolebranchee.com/?p=73419>

### Une offre d'autoformation

Dès l'automne 2018, le MÉES, en collaboration avec ses partenaires, le RÉCIT et le Cadre 21, offrira une série de contenus en ligne permettant l'autoformation des enseignants en lien avec les combos numériques. Le tout mettra l'accent sur l'utilisation pédagogique des outils. À surveiller!